

Extrait du OIEau - IOWater - OIAgua

<http://www.oieau.org>

Gestion des milieux aquatiques et financements européens

- Pour le site - Agenda des évènements -

Date de mise en ligne : lundi 18 avril 2011

OIEau - IOWater - OIAgua

Contexte :

Au travers de sa Politique de cohésion, de la Politique Agricole Commune 2 et des différents programmes d'intervention directs de la Commission, l'Union européenne offre son soutien aux opérations mises en place par les collectivités. Les structures gestionnaires de milieux aquatiques sont, elles aussi, éligibles à ces fonds.

Pour la période 2007-2013, la Région Rhône-Alpes bénéficie d'une enveloppe de 1,2 milliard d'euros au titre des fonds européens (FEDER, FSE et FEADER) auxquels s'ajoutent les programmes de coopération territoriale (Interreg) et les programmes thématiques gérés directement par la Commission européenne (Life +).

La mise en oeuvre d'opérations dans le cadre de ces programmes nécessite un important travail de préparation et un suivi rigoureux. Par ailleurs, elle implique souvent l'embauche d'un-e chargée de mission pour l'animation et le suivi technique et financier du projet.

Objectif :

Fournir aux gestionnaires de milieux aquatiques les bases du fonctionnement des fonds européens et leur présenter les clés d'entrée dans les différents programmes.

Apporter les fondamentaux d'une méthodologie de montage de projet européen.

Présenter des retours d'expériences de financements européens mobilisés par des collectivités locales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de l'eau pour que les participants puissent échanger et bénéficier de leurs expériences.

Publics :

Techniciens de rivière et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques (SAGE et contrat de rivière), techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, élus, bureaux d'études, étudiants, chercheurs.